

∞ REIKI ∞

A envoyer par courrier à : **Dominique Maisonneuve, 16 Brandy, 44460 Fégréac.**

- Mme Mr
- Nom et prénom
- Adresse complète.....
.....
- Téléphone (s)
- E Mail
- **Intitulé de la formation**
- Date (s) du/ des module (s) Reiki

Acompte pour le **Reiki 1^{er}** degré **50 € P./P.** – **Acompte** pour le **Reiki 2^{ème}** et **3^{ème}** degré **70 € p./p.**

Informations.

- **La formation se déroulera à Nantes** dans les locaux du centre de formations hexafor au : **1 rue Eugène Varlin, bâtiment « Les Dorides », 44100 Nantes.** 1^{er} étage. / Tram ligne 1, arrêt « gare maritime ».
- Chaque module Reiki se fait au cours de deux journées de 7 heures hors repas et logement.
- Les repas, à la charge de chaque participant, peuvent être pris sur place, sous la forme d'un pique-nique. Restaurants à proximité.
- Le thé ou le café vous sera offert.

A réception de votre bulletin inscription,

**vous recevrez par retour et par Email, votre confirmation d'inscription, avec toutes les informations nécessaires
au bon déroulement de la formation.**

P.s. : Règlement du solde sur place, le jour d'arrivée. Merci !

Dominique Maisonneuve / 16, Brandy, 44460 Fégréac

Siret n° 388 984 965 000 37 - code A.P.E. 8690 F- R.C.P. Médinat n° MDN 7130

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES

L'organisme et/ou le formateur et/ou organisateur, Dominique Maisonneuve, se réserve le droit de modifier ou d'annuler des dates de stages, modules et/ou formations, par manque d'inscriptions ou si le nombre de participants est insuffisant. L'organisme et/ou le formateur et/ou organisateur, se réserve le droit de modifier en cas de besoin, le ou les lieux de stages / modules et/ ou formations. Dans l'un et l'autre des cas ci-dessus, chaque personne inscrite en sera informée avant la date de stage, module et/ou formation.

L'organisme et/ou organisateur et/ou formateur, ne garantit pas les notions de résultats ou d'acquis « thérapeutiques » de ses stages et/ou formations et/ou modules.

En aucun cas, il ne peut-être tenu responsable de toutes difficultés émotionnelle, physique, psychique ou relationnelles existantes dans le vécu du / des participants ou durant le stage et/ou formations et/ou modules.

L'organisme et/ou organisateur et/ou formateur, se réserve le droit d'exclure un / des participants en cours de stage / module et/ou formation (moyennant remboursement de la partie non effectuée) s'il semble à l'organisme et / ou organisateur et/ou formateur que la teneur du stage et/ou formation et/ou module, peut mettre en péril la santé psychologique, physique ou émotionnelle du / des participants, ou si le / les participants ne requiert pas le minimum de compréhension du ou des modules, stages et formations.

Chaque stage et/ou module et/ou formation, est appuyé à un cours écrit, qui sera remis à chaque participant le 1^{er} jour de chaque stage et/ou module et/ou formation. Cela exige donc de la part du participant, de savoir lire, écrire et comprendre normalement la langue française.

Le contenu des modules, cycles, stages et formations, peut être ajusté, modifié et/ou transformé, sans que cela ne puisse entraîner quelques réclamations, dédommagements, pénalités, indemnités, ou remboursements partiel ou total que ce soit.

Pour toute formation, stage, cycle ou module Reiki annulé de votre part, plus de 30 jours avant le début de la formation, stage, cycle ou module, l'acompte sera remboursé.

Pour toute formation, stage, cycle ou module Reiki annulé de votre part, entre 30 jours et 20 jours avant le début de la formation, stage, cycle ou module, une somme forfaitaire de 15 € sera due et retenue.

Pour toute formation, stage, cycle ou module Reiki annulé de votre part, entre 20 jours et 15 jours avant le début de la formation, stage, cycle ou module, une somme forfaitaire de 25 € sera due et retenue.

Pour toute formation, stage, cycle ou module Reiki annulé de votre part, entre 15 jours et 5 jours avant le début de la formation, stage, cycle ou module, une somme forfaitaire de 50 € sera due et retenue.

Pour toute formation, stage, cycle ou module Reiki annulé de votre part, moins de 5 jours avant le début de la formation, stage, cycle ou module, le montant total sera dû. Hors maladie, accident ou contrainte professionnelle justifié. Dans ce cas, une somme forfaitaire sera retenue de 75 €.

Pour le cas d'une interruption en cours de formation, stage, cycle ou module Reiki, seule la ou les journées effectués et/ ou commencées, seront dues, avec un minimum forfaitaire de 75 €.

Ces cycles de formations, modules, stages et/ou soins qui y seront réalisés et/ ou qui en découleront, ne prétendent en aucun cas se substituer à un quelconque traitement médical quel qu'il soit, mais bien en complémentarité de celui-ci ou de ceux-ci et restent sous l'entière responsabilité du / des participants.

En aucun cas, il ne faut modifier ou arrêter son traitement médical, sans l'avis de son médecin traitant.

En cas de problème et/ou de difficultés de quelque ordre que ce soit et en particulier d'ordre physiologique ou psychologique ou émotionnel de ou des participants, survenant lors de la ou des formations et/ou stages et/ou modules, ou si cela s'avérait être dû au travail réalisé lors de la formation et/ou stage et/ou modules et en particulier des soins reçus, il ne pourra en aucun cas être demandé quelques réclamations, dédommagements, pénalités, indemnités et/ou remboursements partiel ou total que ce soit.

Ces formations et cycles de formations, stages et modules, sont proposés sur la base de l'expérience pratique acquise par Dominique Maisonneuve, faisant suite à des formations en soins énergétiques et au travail autodidacte et de recherche de celui-ci et/ou des intervenants et formateurs autres que Dominique Maisonneuve et présenté sur les divers documents d'informations et/ou site internet.

L'ensemble des programmes de formations, cycles de formations, stages et modules, sont adossés à des postulats, annoncés et énoncés lors des différents cycles, modules, stages et formations.

Ces stages, cycles, modules et formations, sont à ce jour proposés et réalisés avec et/ ou hors n° de déclaration d'activité d'organisme de formation, en fonction des demandes et/ ou besoins des personnes souhaitant s'inscrire à ces stages, cycles, modules et formations et y recourir. Toute demande de prise en charge par un organisme payeur du type, employeur, D.I.F., autres ou similaires, est et reste à l'appréciation du dit organisme en fonction de ces propres choix, critères, déterminations, options et besoins propre. Lui seul sera compétent pour accepter ou rejeter la prise en charge financière partielle ou totale de la demande de stages, cycles, modules et/ ou formations.

N° de déclaration d'activité d'organisme de formation / BNPSI 82.69.08837.69 Villefranche S/ Saône

Toutes les certifications et/ou attestations de formations de Dominique Maisonneuve, sont visibles sur demande en son local professionnel de Fégréac.

Le signataire du présent bulletin d'inscription reconnaît avoir pris connaissance de ces différentes informations, conditions générales et particulières et avoir disposé d'un délai de réflexion de quatorze jours (14 jours) après la réception du présent document et/ou téléchargement du site internet de Dominique Maisonneuve : www.dominique-maisonneuve.fr

Le signataire du présent bulletin d'inscription déclare souscrire à toutes ces conditions et les acceptent.

BON POUR ACCORD

(Écrire en toutes lettres)

DATE

SIGNATURE

(Écrire en toutes lettres)

A